

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **83**, 13, 6  
Annonce No **18-91589**  
Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de La Crau.

Correspondant : M. le maire, boulevard de la République - direction Commande Publique 83260 La Crau, tél. : 04-94-01-56-80, télécopieur : 04-94-01-56-83, courriel : rhallant@villedelacrau.fr adresse internet : <http://www.villedelacrau.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://lacrau.marcoweb.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

*Objet du marché* : **services d'assurances des risques statutaires du pèrsonnel.**

*Catégorie de services* : 6a.

*CPV - Objet principal* : 66512000.

*Lieu d'exécution* : hôtel de Ville, 83260 La Crau.

*Code NUTS* : FRL05.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales* :

*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : .

à compter du 13 août 2018 et jusqu'au 31 décembre 2018.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : virement administratif et selon les dispositions du Code des assurances.

Le financement du marché sera effectué sur le budget de fonctionnement de la Collectivité.

*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : non.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : conformément à l'article 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, les candidatures seront jugées sur les capacités techniques et professionnelles, économiques et financières des candidats. En cas de groupement, l'appréciation des capacités techniques et professionnelles, économiques et financières s'effectuera de manière globale.

*Situation juridique - références requises* : renseignements concernant la situation des opérateurs économiques et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures :

-Une lettre de candidature modèle Dc1 (version mise à jour au 26/10/2016) ou équivalent.

-La déclaration du candidat modèle Dc2 (version mise à jour au 26/10/2016) ou équivalent pour chaque membre du groupement.

-Le mandat de la compagnie d'assurance au courtier, le cas échéant.

-Le mandat de la compagnie d'assurance à l'agent, le cas échéant.

-Pour les intermédiaires d'assurance, l'attestation d'inscription à un registre des intermédiaires en assurance (attestation ORIAS ou tous autres certificats équivalents d'organismes établis dans un autre Etat membre que la France)

-Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat.

-La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

-La liste de références significatives, notamment dans le domaine des acheteurs publics, pour chacune des 3 dernières années.

-La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement.

-Si le formulaire Dc1 n'est pas utilisé, la déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (modèle joint au dossier de consultation).

-L'Attestation d'assurance et de caution financière conforme au Code des assurances (agents et courtiers).

-En application de l'article 49 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (Dume) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

-En cas de groupement, il devra être fourni un Dc1 commun au groupement et, par chacun des membres du groupement, les pièces mentionnées ci-avant.

-L'Intermédiaire d'assurance qui présente la candidature d'une société d'assurances doit fournir les documents exigés pour la candidature, pour la société représentée et pour lui-même.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

*Marché réservé* : non.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public* :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 26 juillet 2018, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice* : 2018PA08.

*Renseignements complémentaires* : le dossier de consultation des opérateurs économiques est téléchargeable librement et gratuitement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante : <http://lacrau.marcoweb.fr>.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 2 juillet 2018.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus* : Ville de La Crau - Direction Commande Publique.

*Correspondant* : M. Hallant, hôtel de ville - boulevard de la République, 83260 La Crau, , tél. : 04-94-01-56-73, , télécopieur : 04-94-01-56-83, , courriel : [rhallant@villedelacrau.fr](mailto:rhallant@villedelacrau.fr), adresse internet : <http://lacrau.marcoweb.fr>.

*Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Jean Racine - B.P. 40510 83041 Toulon Cedex, tél. : 04-94-42-79-30, courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr), télécopieur : 04-94-42-79-89.

*Organe chargé des procédures de médiation* : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiables des Litiges (CCIRAL) préfecture de Région - boulevard Paul Peyrat 13282 Marseille Cedex 20, tél. : 04-91-15-63-74, télécopieur : 04-91-15-61-90.

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours* : Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Jean Racine - B.P. 40510 83041 Toulon Cedex, tél. : 04-94-42-79-30, courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr), télécopieur : 04-94-42-79-89.

*Mots descripteurs* : Assurance.